



## refus de me rembourser la moitié de mon loyer???

Par **samounette27**, le **03/08/2010 à 21:28**

Bonjour,

voilà ayant perdu mon emploi CDI j'ai demandé à mon agence un préavis de 1 mois selon la loi, en plus étant en dossier de surendettement...

Je l'ai demandé au 15 mars, et ayant été accepté nous avons eu un état des lieux de sortie au 15 avril! cependant nous avons payé la totalité de notre loyer au 1er avril cad 700 euros, à l'état des lieux la personne m'a demandé quand je voulais avoir le remboursement du loyer je lui ai dit avec la caution!!

sait qu'aujourd'hui 3 mois plus tard il ne m'ont remboursé que la caution et ne veulent pas me rembourser la moitié du loyer???? puis je les mettre en justice sachant que j'ai en ma possession la preuve du virement et l'état des lieux de sortie au 15???

Je vous prie aidez moi, je suis perdue et j'ai besoin de cet argent!

Par **Laure11**, le **03/08/2010 à 22:10**

Bonjour,

[citation]j'ai demandé à mon agence [/citation]

Demandé comment ? en courrier recommandé AR, en courrier simple ou verbalement ?

Si l'envoi d'un recommandé AR a été fait, votre bail se termine le 15 avril, donc vous n'êtes pas redevable du mois entier.

Si vous avez un problème, contactez l'ADIL. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Par **samounette27**, le **03/08/2010 à 22:19**

en courrier simple!!!

mais il m'affirme bien avoir ma demande de préavis, j'ai un double et j'ai surtout l'état des lieux de sortie daté au 15 AVRIL!!!